



TEXTE n° 56
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

6 décembre 2012

PROPOSITION DE LOI

*visant à mieux protéger les indications géographiques
et les noms des collectivités territoriales.*

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 6 décembre 2012.

Le Président,

Signé : Claude BARTOLONE

Voir les numéros : 329 et 458.

ISBN - 2-1113-2809-10



9 782111 328099

ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale